

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 22 septembre 2017 N°132

Communiqué de Bruno Le Maire

Ouragans Irma et Maria:

Bruno Le Maire et les assureurs se mobilisent pour répondre rapidement aux besoins des sinistrés de Saint-Martin, de Saint-Barthélémy, de Guadeloupe et de Martinique

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, a fait le point ce jour avec la Fédération Française de l'Assurance (FFA), et les principaux assureurs concernés par l'indemnisation des dommages provoqués par les ouragans Irma et Maria. Ils ont évoqué ensemble l'évaluation des dégâts, les mesures garantissant une indemnisation rapide des sinistrés et les éventuelles difficultés pratiques rencontrées.

La caisse centrale de réassurance (CCR) a rappelé le niveau particulièrement élevé des dommages assurés provoqués par l'ouragan Irma sur l'île de Saint Barthélémy et la partie française de l'île de Saint Martin, et par l'ouragan Maria, pour un montant global estimé à titre provisoire à 1,2 Md€. La CCR dispose des réserves suffisantes pour couvrir ces sinistres dans le cadre du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles.

Bruno Le Maire salue l'engagement des assureurs de la FFA de :

- faciliter la déclaration des sinistres par tous moyens : téléphone, Internet, lettre simple ;
- étendre le délai de déclaration de manière exceptionnelle au-delà du délai réglementaire de 10 jours à partir de la déclaration de l'état de catastrophe naturelle, soit le 15 octobre pour Irma et le 30 octobre pour Maria;
- faire preuve de compréhension sur les moyens d'attester des dommages ;
- permettre à tout assuré dont la résidence principale est inhabitable de recevoir une avance immédiate de son assureur pour faire face à ses besoins urgents et de bénéficier d'une indemnisation dans les meilleurs délais possibles.

La délégation interministérielle à la reconstruction de Saint-Martin et de Saint Barthélémy apportera tout soutien logistique nécessaire aux équipes des assureurs pour faciliter l'évaluation des sinistres sur place.

Contact presse:

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

